

Le 19 avril 2021

‘Par Système de dépôt électronique’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4008-2017, étape C**
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable

Chère consœur,

Tel que requis par la Régie dans sa correspondance datée du 12 avril 2021, le GRAME dépose par la présente les informations portant sur la planification de l'audience à venir dans le dossier cité en objet.

Présentation de la preuve et liste des témoins

Le GRAME prévoit une présentation d'une durée de vingt (20) minutes, qui sera effectuée par Mme Nicole Moreau, analyste externe.

Contre-interrogatoires

Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir est de vingt (20) à vingt-cinq (25) minutes. Le GRAME n'entend pas contre-interroger de représentant de la firme SOM. Il n'est pas prévu de contre-interroger les témoins des autres intervenants, mais le GRAME demande de réserver son droit de le faire.

Plaidoirie

Enfin, le temps prévu pour la plaidoirie de la soussignée est de vingt (20) minutes, sous réserve des modifications à la preuve et des directives de la Régie qui pourraient intervenir en cours d'audience.

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘
Avocate / Lawyer

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agr er, Me Dubois, l'expression de nos salutations distingu es.

(S) Genevi ve Paquet

Genevi ve Paquet, avocate

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour  nergir